

L'attitude d'obstruction dans laquelle persistaient le Gouvernement soviétique et le Gouvernement Kadar, comme par exemple lorsque Budapest a repoussé l'offre du secrétaire général de se rendre en Hongrie, a donné lieu à une vigoureuse protestation de la délégation des États-Unis et à la présentation, le 10 décembre, d'une nouvelle résolution (voir ci-dessous), patronnée par vingt États membres. L'Inde, avec la Birmanie, Ceylan et l'Indonésie, a présenté une résolution de remplacement, moins sévère de ton, aux termes de laquelle le secrétaire général aurait pu poursuivre son enquête à Moscou. L'Autriche a présenté de son côté une brève résolution tendant à conférer au secrétaire général une autorité discrétionnaire pour le règlement de la question.

Le débat s'est poursuivi quelques jours à l'Assemblée générale; à peu d'exceptions près, les délégués condamnaient énergiquement l'action répressive menée par l'URSS en Hongrie. Le délégué de l'Inde, M. Krishna Menon, tout en reconnaissant que le peuple hongrois souhaitait le départ de toutes les forces soviétiques, s'est prononcé pour la conciliation plutôt que pour une condamnation de l'URSS. Le délégué du Gouvernement Kadar n'a pas voté, car il s'était retiré du débat sur la Hongrie en guise de protestation contre l'"ingérence" des Nations Unies. Le 12 décembre, la résolution des vingt puissances, avec un amendement autrichien, a été adoptée par 55 voix (y compris le Canada) contre 8, et 13 abstentions (États arabes, Cambodge, Inde, Indonésie, Yougoslavie et Finlande). Dans sa forme révisée, la résolution priait le secrétaire général de "prendre toute initiative qu'il jugera utile, en ce qui concerne le problème hongrois, conformément aux principes de la Charte et aux résolutions de l'Assemblée générale". A cause du résultat du vote et de la présentation de l'amendement, les projets de résolution de l'Inde et de l'Autriche ont été retirés.

Au cours de la première semaine de janvier, M. Philippe de Seynes, sous-secrétaire des Nations Unies, a eu la permission de se rendre en Hongrie avec une équipe de trois experts agricoles et industriels. Leur passage en Hongrie n'a été marqué d'aucun éclat, et ils n'ont discuté avec les fonctionnaires hongrois que des questions d'assistance et d'économie, non pas de politique.

Le 5 janvier, le secrétaire général a présenté un nouveau rapport à l'Assemblée générale sur la situation hongroise. Il a fait remarquer que les observateurs choisis par lui, MM. Gundersen, Lall et Lleras, n'avaient pu recueillir que des fragments d'information sur le soulèvement hongrois à cause du manque d'empressement des gouvernements directement intéressés. M. Hammarskjöld a suggéré à l'Assemblée l'établissement d'un comité spécial d'enquête qui succéderait aux trois observateurs et servirait d'organe de l'Assemblée générale chargé de continuer à observer les événements en ce qui concerne la Hongrie.

Nouvelle résolution

A la suite du rapport du secrétaire général, une nouvelle résolution des États-Unis a été présentée à l'Assemblée avec l'appui de vingt-quatre États, dont le Royaume-Uni, la France et le Canada. Cette résolution prévoyait un comité spécial composé des représentants de l'Australie, de Ceylan, du Danemark, de la Tunisie et de l'Uruguay et "chargé d'enquêter et d'établir et maintenir un système d'observation directe en Hongrie et ailleurs et, à cette fin, de recueillir des témoignages, de réunir des preuves et d'obtenir des ren-